PLAN DE DÉPLACEMENT

ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU

COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

DANS LE CADRE DE MON ECOLE A PIED, A VELO,
PROGRAMME D'ANIMATION ET DE MOBILISATION
POUR LE TRANSPORT ACTIF DES ENFANTS DU QUEBEC

UNE INITIATIVE DE VELO QUEBEC ET NATURE-ACTION QUÉBEC

École de Fontainebleau

10 rue Montauban

Blainville

J7B 1T4

(450) 433-5528

Directrice au transport actif : Marlène Hutchinson
Directeur de la recherche : Marie-Kim Boucher
Recherche et rédaction : Catherine Vézina et Marie-Kim Boucher
Réviseur : Marlène Hutchinson
Photos : Marie-Kim Boucher

Juin 2011

1251, rue Rachel
Montréal (Québec) H2J 2J9
514 521-8356
www.velo.qc.ca/monecole

12 805 rue du Parc
Mirabel Québec J7J 1P3
450 437-7320
www.nature-action.qc.ca

La reproduction de ce document est permise à condition d'en citer la source.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 4

AVANT PROPOS 5

INTRODUCTION 6

OBJECTIFS DU PLAN DE DEPLACEMENT 6
METHODOLOGIE 6

PRÉSENTATION ET ÉTAT DES LIEUX 7

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ECOLE DE FONTAINEBLEAU 7
TABLEAU N° 1 : DESCRIPTION PRATIQUE DES RUES. 9
TABLEAU NO 2 : DESCRIPTION TECHNIQUE DES RUES. 9
CARTE N° 1 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ELEVES 10
CARTE N° 2 : SIGNALISATION ET CORRIDORS SCOLAIRES 11

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU 12

LE TRANSPORT ACTIF À L'ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU 16

SOLUTIONS ALTERNATIVES À L'AUTO-SOLO 19

POTENTIEL TRANSPORT ACTIF 20

IDENTIFICATION DES OBSTACLES ET RECOMMANDATIONS 20
SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS PAR ACTEURS – DE FONTAINEBLEAU 26
CARTE N° 3 : IDENTIFICATION DES OBSTACLES AU TRANSPORT ACTIF 27
CARTE N° 4 : RECOMMANDATIONS POUR SECURISER LE DEPLACEMENT EN TRANSPORT ACTIF A PROXIMITE DE L'ECOLE DE FONTAINEBLEAU. 28

CONCLUSION 29

INDEX ANNEXES 31

REMERCIEMENTS

Nature-Action Québec ainsi que Vélo Québec tiennent à remercier les nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de Mon école à pied, à vélo, programme de mobilisation et d'animation pour le transport scolaire actif dans le cadre duquel s'inscrit le présent plan de déplacement. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction, les parents et les élèves de l'école de Fontainebleau, pour leur précieuse collaboration.

Mon école à pied, à vélo est une initiative de Vélo Québec, rendue possible grâce au soutien de:

Fonds Québec en forme

Agence de la santé publique du Canada

Fonds vert du gouvernement du Québec

Nature-Action Québec remercie également le Service de police de la Ville de Blainville et les services de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour leur collaboration.

AVANT PROPOS

Les bienfaits de l'activité physique sont une composante importante du bien-être et de la qualité de vie de la population en général. Lorsque l'on retrouve, dans une municipalité ou un quartier, un environnement propice à la pratique d'activités physiques, tout le monde est gagnant. Des carrefours bien aménagés, une bonne signalisation (panneaux et feux) et des voies cyclables sont autant d'éléments qui contribuent à rendre un environnement favorable au transport actif. L'école peut aussi, sur un autre plan, contribuer à encourager les élèves, les parents et son personnel à adopter le transport actif.

En 1971, au Canada, près de 8 élèves sur 10 se rendaient à l'école à pied ou à vélo. En 1990, cette proportion avait chuté à moins de 1 sur 10 (Kino-Québec, 1998)[1]. L'augmentation importante de la motorisation des ménages pendant ces deux décennies est certainement un facteur déterminant dans le choix des modes de déplacement, entre autres pour les trajets scolaires.

En septembre 2005, Vélo Québec lançait le programme Mon école à pied, à vélo, une initiative visant à réduire la dépendance à l'automobile dans les déplacements domicile-école des élèves du Québec. Pour la mise en place de ce programme durant l'année scolaire 2005-2006, huit écoles ont été choisies dans la grande région de Montréal. Aujourd'hui, ce sont plus de 85 écoles à travers le Québec qui bénéficient de ce programme. En ce qui a trait à la région des Laurentides, 2010 marque la seconde année du programme Mon école à pied à vélo où six écoles débutaient la démarche.

En participant à Mon école à pied, à vélo, les écoles sélectionnées reçoivent le soutien de l'équipe de Nature-Action Québec pour la diffusion d'outils de communication, la mobilisation des différents acteurs concernés et la mise en place d'aménagements dans les environnements scolaires. De plus, est remis à chaque école un plan de déplacement personnalisé comportant des recommandations visant à satisfaire les objectifs à atteindre pour faire adopter à un nombre toujours plus grand d'élèves et de familles le transport actif dans leurs déplacements quotidiens. Ces recommandations s'adressent soit aux administrations scolaires, soit aux postes de police de quartier, soit aux élus et spécialistes en planification des arrondissements et villes concernées.

Nous présentons, dans les pages suivantes, le plan de déplacement de l'école de Fontainebleau de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, située dans la municipalité de Blainville.

---

[1] D'après le sondage réalisé par Vélo Québec auprès des parents des 12 écoles participant au programme ***Mon école, à pied, à vélo!*** pendant l'année 2006-2007, Montréal, automne 2006 (N=2070 enfants du niveau primaire).

INTRODUCTION

Objectifs du plan de déplacement

Lorsqu'un enfant marche ou utilise le vélo pour se rendre à l'école, il améliore sa condition physique et contribue à une meilleure qualité de son milieu de vie. De la même façon, les parents qui éliminent la navette quotidienne en auto vers l'école contribuent à la quiétude du quartier et à l'amélioration de la qualité de l'air aux abords de l'école. Ce plan de déplacement a pour objectifs :

- de sécuriser les trajets scolaires;
- de maintenir et encourager le transport actif des élèves du primaire;
- d'amorcer un travail concerté pour susciter le déploiement d'aménagements et de mesures qui améliorent la sécurité des trajets scolaires.

Méthodologie

De façon à orchestrer la mobilisation des différents acteurs et à recueillir les éléments nécessaires à l'élaboration du plan de déplacement, nous avons mis de l'avant une méthodologie en six étapes :

1. Évaluation préliminaire du secteur et reconnaissance des lieux.
2. Rencontre avec la direction de l'établissement afin de cerner les particularités du milieu et de sa clientèle.
3. Rencontre avec les services de police de quartier.
4. Rencontre avec les autorités municipales, responsables notamment des questions de circulation.
5. Activité d'exploration du quartier avec des élèves (identification des obstacles dans l'environnement de l'école).
6. Rédaction/production du plan.

PRÉSENTATION ET ÉTAT DES LIEUX

Caractéristiques générales de l’école de Fontainebleau

École

Nom : École de Fontainebleau

Commission scolaire : Commission Scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles

Nombre d’élèves : 567 élèves

Nombre d’employés (personnel et enseignants) : 69 employés

Type d’école : Quartier

Transport scolaire : Oui

Nombre d’élèves : 274 élèves ont accès au transport scolaire gratuit

Nombre d’autobus/taxi scolaire : 5 gros autobus

Horaire de l'école

	Période	% d'élèves
Service de garde du matin	6h30 à 7h40	5%
Classe du matin	7h40 à 11h15	100%
Service de garde du midi	11h15 à 12h30	79%
Classe de l'après-midi	12h30 à 14h40	100 %
Service de garde de l'après-midi	14h40 à 18h00	61%

Environnement urbain de l’école de Fontainebleau

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
P : stationnement du personnel

Analyse de la circulation aux abords de l'école de Fontainebleau

RUE 1 : Rue de Montauban, en face de l'école, au nord-ouest, où l'on retrouve l'entrée du stationnement et le débarcadère d'autobus;

RUE 2 : Boulevard de Fontainebleau, au sud;

RUE 3 : Boulevard des Châteaux, au sud-est.

Tableau n^{o} 1 : Description pratique des rues.

RUES	Largeur (m)	Sens de la circulation		Débit de la circulation			Usage				
		Double	Unique	Faible	Moyen	Fort	Résidentiel	Commercial	Industriel	Agricole	Mixte
1	6-8 m	X		X			X				
2	10-12 m	X			X		X				
3	8-10	X				X	X	X			

Tableau no 2 : Description technique des rues.

RUES	Aménagement piéton: Trottoirs			Aménagement cyclable				
	0	1	2	Structure			Sens de circulation	
				Bandes	Piste sur rue	Piste en site propre	Double	Unique
1		X						
2		X			X		X	
3		X						

Carte n^{o} 1 : Répartition géographique des élèves

Carte n^{o} 2 : Signalisation et corridors scolaires

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU

Répartition géographique

D'après la carte de répartition des élèves, on constate qu'un nombre important d'élèves habitent à moins de 1 kilomètre de l'école de Fontainebleau. Ce qui représente un bon potentiel de marcheurs et d'enfants qui pourraient venir à vélo.

Dans les résultats obtenus au sondage, on constate que pour la région des Laurentides, l'école est située à une distance de 1 à 3 km pour 35% des enfants.

À l'école de Fontainebleau, c'est environ 41% des élèves qui habitent à moins de 1km et environ 11 % qui habitent à plus de 3 km de l'école.

Répartition modale

Afin d'établir le portrait des habitudes de déplacement et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves au transport actif, une enquête a été réalisée en septembre 2010 auprès des parents de l'école de Fontainebleau. Le taux de réponse globale au sondage était de 47%.

- **Habitudes de transport chez les élèves**

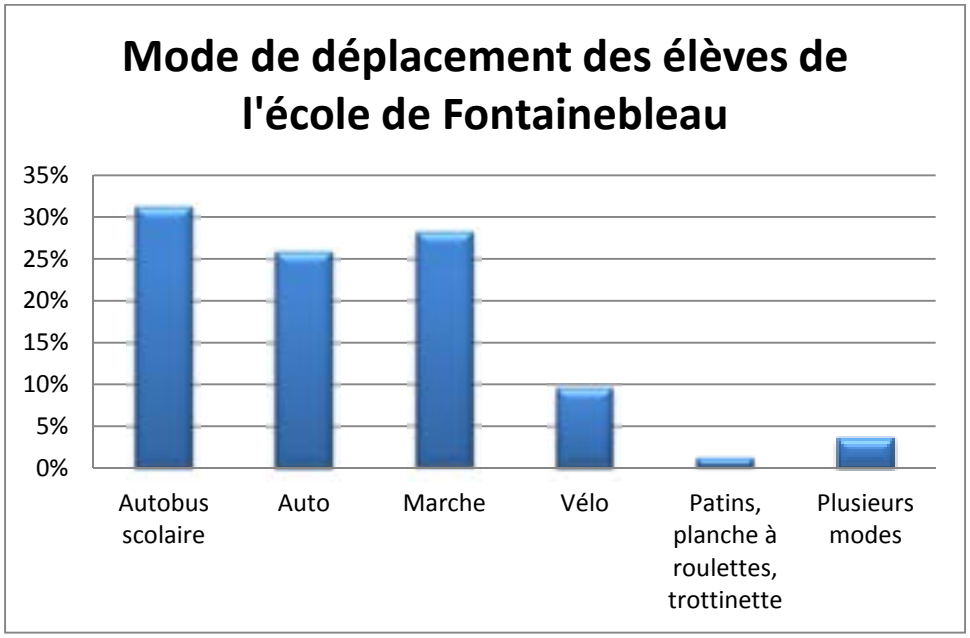

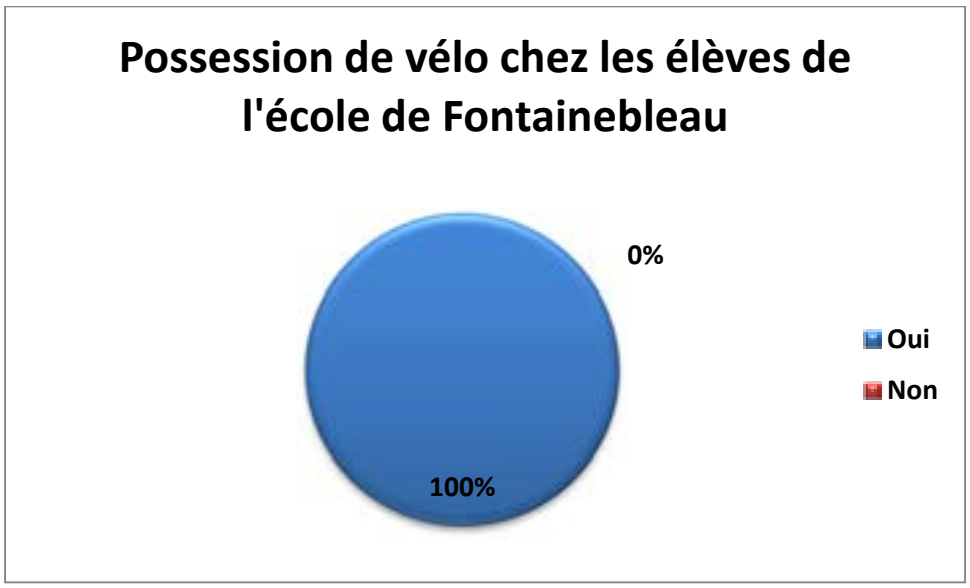

Les trois principales raisons que les enfants ne se déplacent pas en transport actif sont :

- La première raison évoquée est que l'école est trop loin de la maison ;
- La deuxième raison est que c'est plus rapide, pressé le matin ;
- La troisième raison est qu'il y a trop de trafic.

o **<u>Habitudes de transport chez les parents</u>*:***

Les habitudes de transport des enfants dépendent principalement du mode de déplacement de leurs parents : 0% des parents déclarent ne pas posséder de voiture, alors que 4% déclarent en posséder une et 96% en ont deux ou plus.

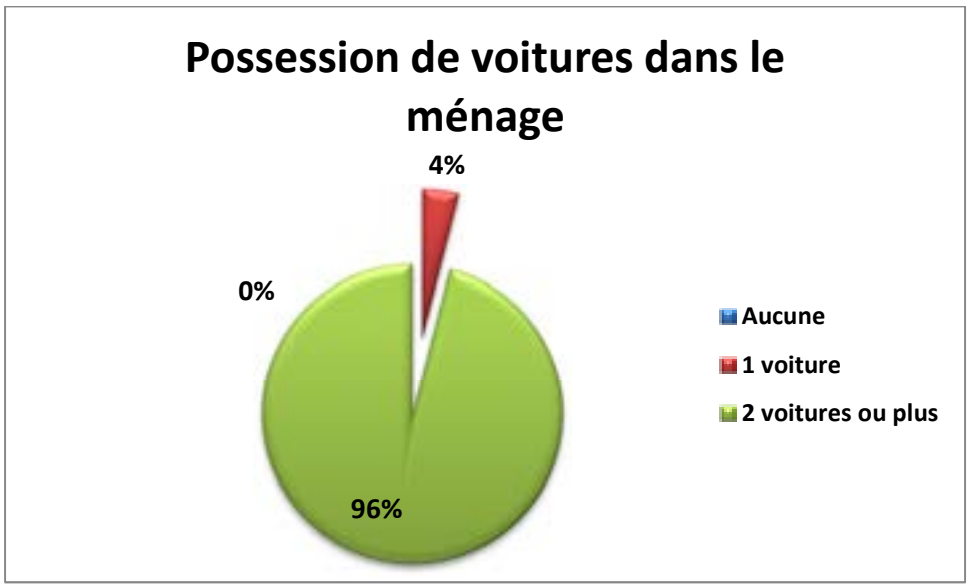

Le fait de disposer d'une voiture, voire de deux, a une incidence notable sur le choix du mode de déplacement, notamment sur le fait de se déplacer activement ou non.

Les principales raisons avancées pour justifier un déplacement pour la région des Laurentides :

À pied :

- 1ère raison : la distance est courte
- 2e raison : c'est plus rapide
- 3e raison : c'est plus sécurisant

À vélo :

- 1ère raison : habite loin de l'école
- 2e raison : c'est pour le plaisir

En voiture :

- 1ère raison : habite loin de l'école
- 2e raison : c'est plus pratique en fonction des déplacements du parent
- 3e raison : la distance est courte

Pour autant, le fait d'amener son enfant en voiture à l'école fait augmenter la circulation aux abords de l'école. Ce phénomène accentue la pollution et l'insécurité vis-à-vis des élèves arrivant à pied ou à vélo à l'école.

Citant une étude réalisée en 2002 par l'Organisation mondiale de la santé dans son rapport annuel 2006 sur la santé de la population montréalaise, la Direction de la santé publique de Montréal évoque un cercle vicieux qui mine le développement du transport actif scolaire.[2] Comme il est possible de constater à la page suivante, le premier schéma représente ce cercle vicieux, les enfants sont déposés en voiture par leurs parents, le trafic aux abords de l'école augmente, l'environnement de l'école devient de moins en moins sécuritaire et donc les parents sont plus inquiets et amènent leur enfant en voiture. À l'inverse, le deuxième schéma représente le **cercle vertueux** visé. Plus les enfants se déplacent à pied ou à vélo pour se rendre à l'école, plus le trafic automobile diminue aux abords de l'école, plus l'accès à l'école se fait facilement, plus les parents sont sécurisés, plus les enfants marchent pour se rendre à l'école !

[2] Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2006). ***Le transport urbain, une question de santé***, Rapport annuel 2006 sur la santé de la population montréalaise, Montréal, 132 p.

Cercle vicieux : Inversons la tendance !

Les parents amènent leur enfant en voiture
INACTIVITÉ PHYSIQUE
Le trafic automobile s'accroît
Les accès à l'école sont de moins en moins sûrs
POLLUTION NUISANCE
INSÉCURITÉ ROUTIÈRE
Les parents sont inquiets pour la sécurité de leurs enfants

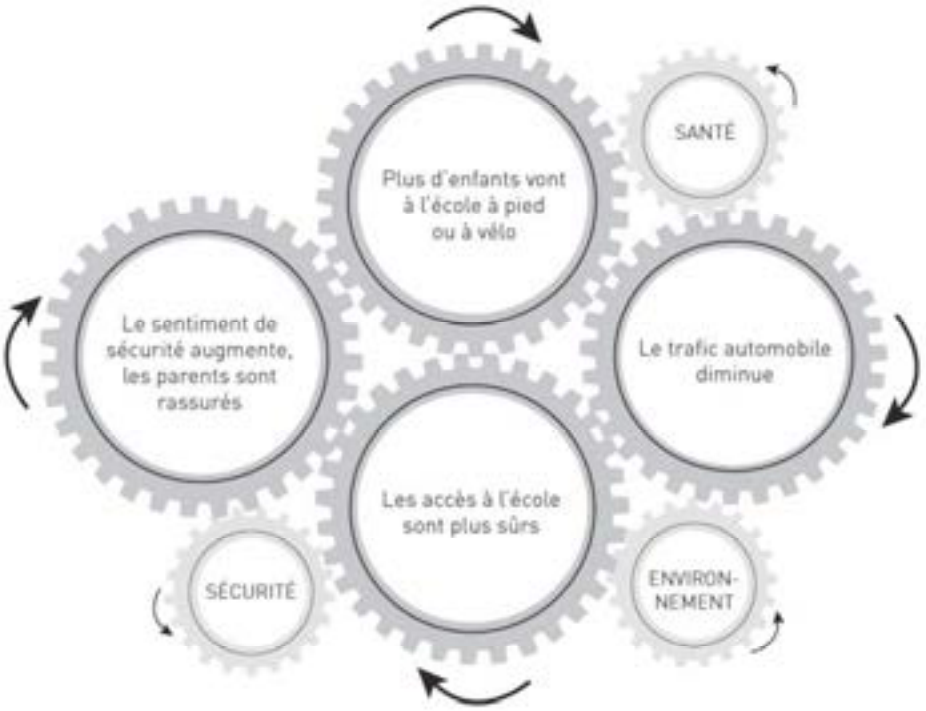
Plus d'enfants vont à l'école à pied ou à vélo
SANTÉ
Le trafic automobile diminue
Les accès à l'école sont plus sûrs
ENVIRON-NEMENT
SÉCURITÉ
Le sentiment de sécurité augmente, les parents sont rassurés

LE TRANSPORT ACTIF À L'ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU

À la question : « Quel mode privilégieriez-vous pour votre enfant, la marche ou le vélo ? » : pratiquement 1 parent sur deux (44 %) répond qu'il favorise le vélo, puis les deux modes (41 %), suivi de la marche (15 %).

Les résultats présentés démontrent qu'une bonne partie des élèves se déplacent à pied ou à vélo (38%): ils sont 60 % à le faire seul ou avec d'autres enfants, 11 % à venir uniquement avec des adultes, et 29 % à se déplacer avec des enfants et des adultes.

Mon école à pied !

L'analyse de ces résultats laisse croire que l'école de Fontainebleau, possède le potentiel pour mettre en place un **pédibus**. C'est un mode de ramassage scolaire économique et écologique qui consiste à accompagner les enfants sur le trajet domicile-école : les enfants d'un quartier se déplacent à pied, encadrés par des parents équipés de dossards réfléchissants ; les groupes d'enfants se forment à des endroits déterminés et ont un horaire précis, et plusieurs lignes peuvent desservir la même école. Étant donné que plusieurs enfants se déplacent déjà de cette façon de manière informelle, un pédibus permettrait de rassembler les enfants sur un ou plusieurs trajets identifiés comme étant sécuritaires. Ce mode de déplacement est également possible à vélo, on parle alors de **vélobus**.

Mon école à vélo !

À vélo, il est requis de rouler dans la rue, sauf pour de jeunes enfants pour lesquels on tolère la circulation sur le trottoir à basse vitesse. (En France et en Belgique les enfants de 8 ans et moins peuvent légalement circuler sur le trottoir).

Pour les parents qui se déplacent à vélo avec de jeunes enfants, il est possible de circuler sur la chaussée des rues à faible circulation. De cette manière, l'enfant apprend à circuler à vélo, en partageant la voie publique, sous la responsabilité d'un de ses parents. Sur les rues plus passantes, il est conseillé à l'adulte de circuler sur la chaussée et l'enfant sur le trottoir, en faisant un arrêt à chaque intersection pour s'assurer que le passage est libre et que les automobilistes ont bien vu l'enfant sur le trottoir.

Selon le sondage, 100% des élèves possèdent un vélo. Par contre, seulement 10% des enfants viennent à l'école en utilisant ce mode de transport car c'est plus rapide et c'est plaisant (résultat pour la région des Laurentides).

Pour se rendre à l'école, les usagers ont accès à une piste cyclable sur le boulevard de Fontainebleau, juste sur le côté de l'école. Aux pourtours de l'école, d'autres rues locales où l'achalandage est moins élevé sont propices aux déplacements à vélo.

De plus, une expertise de stationnement vélo a été effectuée à l'automne 2010 (Annexe 1). Cela a permis de constater l'emplacement et l'état de ceux-ci et d'en faire des recommandations. Suite au rapport, deux supports à vélo de type râtelier de sept places chacun ont été offerts gracieusement par Vélo Québec à l'école de Fontainebleau. Étant plus adéquats et sécuritaires, ces nouveaux supports devraient inciter davantage le transport à vélo pour se déplacer vers l'école.

Accidents dans le secteur de l'école de Fontainebleau

Entre 2008 et 2011, quelques accidents impliquant des piétons et des cyclistes ont été répertoriés aux abords de l'école de Fontainebleau. L'année 2008, deux accidents ont eu lieu. Le premier s'est produit au coin des rues de Fontainebleau et de Castillo, il s'agissait de blessures mineures, un véhicule n'ayant pas cédé le passage à un cycliste. Toujours en 2008, le deuxième accident eu lieu sur la rue de Castillo, il s'agissait encore de blessures mineures, un piéton négligent, sortait d'une entrée et s'est fait frapper par un chasse-neige. L'année 2009, il y eu un accident qui se produisit coin de Fontainebleau et Visconti, il s'agissait toujours de blessures mineures. Cette fois, une personne en patins à roues alignées est alors entrée en contact avec un véhicule.

Le secteur scolaire étudié ne présente pas de sites identifiés comme étant propices aux collisions. Globalement, les conditions de déplacements à pied et à vélo sont sécuritaires aux abords de l'école de Fontainebleau.

Sécurité dans le secteur de l'école de Fontainebleau

Le sentiment de sécurité représente aussi un facteur-clé dans le choix de la marche ou du vélo pour se rendre à l'école. Les enfants connaissent souvent et craignent les endroits où ont eu lieu des délits ou des mauvaises rencontres. Sur un trajet scolaire, la présence de brigadiers aux intersections très

fréquentées par les voitures, une signalisation identifiant le trajet scolaire et l'organisation de petits groupes d'enfants accompagnés sont d'autres façons d'améliorer la sécurité du trajet.

Un brigadier scolaire est affecté à la traverse scolaire des rues de Montauban et du boulevard de Fontainebleau pour l'école de Fontainebleau. À savoir que le brigadier scolaire, rattaché au service de la Ville de Blainville, a pour fonction de surveiller les écoliers qui traversent aux intersections à l'aller et au retour de l'école afin de prévenir les accidents de la circulation. En plus d'assurer la sécurité des écoliers, le brigadier informe ces derniers des règles de sécurité à suivre.

SOLUTIONS ALTERNATIVES À L'AUTO-SOLO

D'après les résultats du sondage effectué à la rentrée 2010, tous les parents d'élèves disposent d'une voiture pour se déplacer. Ce qui explique notamment que le troisième mode de transport pour se rendre à l'école de Fontainebleau demeure la voiture. En revanche il s'avère que 29 % des familles dans la région des Laurentides qui habitent à moins de 1 km de l'école se rend à l'école en auto! Marcher 1 km ne prend que 15 minutes à pied, et 5 minutes à vélo! Un résultat encourageant pour accroître le nombre de déplacements actifs vers l'école!

Dans le secteur de l'école de Fontainebleau, il existe plusieurs solutions de remplacement à l'utilisation de la voiture en solo, et ce à des distances raisonnables.

L'école de Fontainebleau se situe dans une zone résidentielle et un système de transport en commun est en place. Il est donc possible pour les parents et les enfants de privilégier ce mode de transport à la voiture.

Il est clair que pour certains parents, l'école se situe sur le chemin du boulot. Il peut donc être logique pour certains parents de déposer leur enfant à l'école en se rendant au travail. Toutefois, rien n'empêche les parents à déposer leur enfant à quelque 500 mètres de l'école afin de leur permettre de marcher un peu avant de se rendre à l'école. Une démarche comme celle-ci, qui est entreprit par une quinzaine de parents, permettrait un désengorgement des véhicules le matin aux abords de l'école tout en augmentant la sécurité. C'est aussi un moment de plaisir, de détente pour l'enfant, un moyen de profiter de beau temps, de se dégourdir les jambes avant une longue journée assis. Même une petite marche de 5 à 10 minutes permet aux jeunes de se réveiller, c'est un moment d'exercice qui leur fait du bien et qui peut être très agréable.

POTENTIEL TRANSPORT ACTIF

Il est plus aisé de se rendre à l'école (au travail et autres destinations quotidiennes) à pied, en vélo ou avec le transport en commun lorsqu'elle est plus près du lieu de résidence. Aussi, les voies réservées aux piétons et aux cyclistes sont agréables et sécuritaires. Conséquemment, les gens qui vivent dans des quartiers aménagés, pour favoriser les déplacements à pied, en vélo et en transport en commun ont davantage de choix au regard du mode de transport puisqu'ils n'ont pas besoin d'utiliser leur automobile chaque fois. En outre, marcher ou pédaler quotidiennement est excellent pour la santé et économique ! Pour pouvoir circuler dans des conditions agréables à vélo ou à pied, on cherchera à améliorer la convivialité des rues et favoriser une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de la rue.

Selon le sondage, 17% des parents se disent très intéressés à ce que leurs enfants se déplacent à pied ou à vélo pour se rendre à l'école et 33% se disent assez intéressés, si le trajet était mieux aménagé et adapté aux déplacements actifs. Ce qui représente un potentiel d'augmentation du nombre d'enfants se déplaçant à pied ou à vélo.

Nous vous présentons ici les diagnostics des aménagements en place permettant d'évaluer les conditions de déplacement à pied ou à vélo aux abords de l'école de Fontainebleau.

Identification des obstacles et recommandations

Lors d'une marche de repérage réalisée en présence de Madame Isabelle Guay, directrice de l'école de Fontainebleau, Madame Marie-Ève Ouellet, directrice-adjointe de l'école de Fontainebleau, Monsieur Martin Brault, professeur d'éducation physique à l'école de Fontainebleau, Monsieur François Bourdeau, policier de la municipalité de Blainville, Monsieur David Marra-Hurthubise, responsable de l'environnement et du développement durable à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles et Mesdames Catherine Vézina et Marie-Kim Boucher, chargées de projet pour le programme Mon école, à pied, à vélo !, sur un parcours reflétant la réalité des déplacements des écoliers, ont noté que quelques intersections sont perçues et jugées peu sécuritaires par la population scolaire de l'école.

Fiche 1 : Rue de Montauban

<table>
<tr>
<td> </td>
<td>Description :

• Débit véhiculaire important, environ 160 voitures de l’heure en matinée et plus de 300 voitures de l’heure en après-midi, selon le rapport de comptage effectué par la police en automne 2009. (annexe)
• Aménagement adéquat comprenant un trottoir relativement large
• Signalisation claire et voyante</td>
</tr>
<tr>
<td> </td>
<td>Diagnostic :

• Les parents entrent dans le débarcadère d’autobus pour retourner vers leur chemin.
• Les parents ont tendance à faire des manœuvres dangereuses telles que des virages en U (U-turn) pour rebrousser chemin après avoir déposé leur enfant
• Une présence policière est activement présente</td>
</tr>
<tr>
<td> </td>
<td>Recommandations :

• Maintenir une bonne présence policière aux heures d’affluence
• Implanter une brigade scolaire
• Sensibiliser les parents - proposer des amendes de courtoisie (avec le service de police)
• Implanter un pédibus</td>
</tr>
</table>

Fiche 2 : Intersection de la rue de Montauban et du boulevard de Fontainebleau

Description :

- Débit véhiculaire important
- Présence d'un brigadier le matin et l'après-midi.
- Intersection empruntée par les autobus scolaires, piétons et vélos.

Diagnostic :

- Les parents respectent plus ou moins la signalisation et sont pressés le matin
- Présence policière accrue

Recommandations :

- Maintenir la présence policière
- Sensibiliser les parents aux bienfaits du transport actif et au respect de la signalisation

Fiche 3 : Boulevard de Fontainebleau

<table>
<tr>
<td> </td>
<td>Description :

• Secteur résidentiel
• Aménagement piéton adéquat
• Circulation importante (400 véhicules/heure)</td>
</tr>
<tr>
<td> </td>
<td>Diagnostic :

• Durant l’hiver la piste cyclable est déneigée mais les gens y stationnent leur voiture.
• Limite de vitesse (50km/h) plus ou moins respectée.
• La zone scolaire est peu visible.</td>
</tr>
<tr>
<td> </td>
<td>Recommandations :

• Installer des radars permanents dans le centre de la rue (ou sur le côté)</td>
</tr>
</table>

Fiche 4 : Intersection du boulevard de Fontainebleau et du boulevard des Châteaux

<table>
<tr>
<td> </td>
<td>Description :

• Beaucoup de circulation sur le boulevard des Châteaux (900 véhicules/heure)
• Présence d’un large trottoir et d’une piste cyclable
• Aucun brigadier</td>
</tr>
<tr>
<td> </td>
<td>Diagnostic :

• Limite de 30km/h or, plus ou moins respectée
• Arrêt-stop qui semble facultatif pour certains automobilistes
• Présence policière à l’entrée du golf</td>
</tr>
<tr>
<td> </td>
<td>Recommandations :

• Mettre un brigadier le matin et le soir.
• S’assurer que les enfants traversent à l’endroit où se trouve le brigadier pour rejoindre le corridor scolaire et non la piste cyclable.</td>
</tr>
</table>

Fiche 5 : Boulevard des Châteaux

<table>
<tr>
<td> </td>
<td>Description :

• Débit de voitures important
• Trottoir présent seulement sur un côté</td>
</tr>
<tr>
<td> </td>
<td>Diagnostic :

• Zone à risque ?</td>
</tr>
<tr>
<td> </td>
<td>Recommandations :

•</td>
</tr>
</table>

Synthèse des Recommandations par Acteurs – de Fontainebleau

Acteurs concernés	Fiche	Obstacles	Recommandations
École de Fontainebleau	1	Certain brouhaha matin et soir lors du taxi-parental	Présence policière accrue
	2		Travailler sur la sensibilisation des parents de concert avec la police de Blainville
	3		Implanter un pédibus dans le quartier
Service de police de la ville de Blainville	1	Limites de vitesse + ou – respectées sur le boul. de Fontainebleau	Présence policière accrue
	2	Arrêt-stop + ou – respecté coin des Châteaux et Fontainebleau	
	3		
Municipalité		Intersection difficile pour les jeunes marcheurs, coin des Châteaux et Fontainebleau	Ajouter un brigadier à cette intersection
Ministère du transport			

Carte n^{o} 3 : Identification des obstacles au transport actif

Répartition géographique des élèves de l'École Fontainebleau
Légende
Répartition des élèves
Piste cyclable
École Fontainebleau
Zone à moins de 1 km de l'école
Certain brouhaha a lieu le matin et soir avec le taxi-parental
Limite de vitesse +ou – respectées sur le boul. De Fontainebleau
Arrêt-stop +ou- respecté des automobilistes

Carte n^{o} 4 : Recommandations pour sécuriser le déplacement en transport actif à proximité de l'école de Fontainebleau.

Implanter un pédibus ds le quartier
Maintenir une bonne présence policière et travailler sur la sensibilisation des parents
Ajouter un brigadier coin des Châteaux et de Fontainebleau
Répartition géographique des élèves de l'École Fontainebleau
Légende
Répartition des élèves
Piste cyclable
École Fontainebleau
Zone à moins de 1 km de l'école

CONCLUSION

Le plan de déplacement de l'école de Fontainebleau sert des objectifs multiples. Tout d'abord, il vient appuyer la direction de l'école dans sa démarche auprès des élèves et des parents en matière de promotion au transport actif, mais il vient également interpeller les autorités concernées afin de créer un environnement urbain propice aux déplacements actifs, aux abords des écoles primaires. Ce document s'appuie des remarques et commentaires de la direction, des parents et enseignants, des élèves ainsi que des conseils de l'équipe de Vélo Québec dans le cadre de Mon école à pied, à vélo.

Au regard de la promotion de saines habitudes de vies, encourager les jeunes du primaire à se déplacer à pied ou à vélo entre le domicile et l'école possède plus d'un bénéfice pour l'enfant, sa famille et la communauté.

Pour la santé :

Pratiquer une activité physique avant de se rendre à l'école éveille l'esprit et permet une meilleure attention en classe, tout en contribuant à intégrer au quotidien une activité physique. Se déplacer vers l'école à pied ou à vélo est une habitude qui garde en meilleure santé!

Pour l'environnement :

Se déplacer de façon active sur de court trajet est économique comparativement à l'utilisation de l'automobile. Une voiture coûte **9000 $** chaque année! Se déplacer de façon active ne pollue pas, contribue à préserver les ressources naturelles, réduit les couts pour une famille et sa communauté!

Pour la sécurité routière :

S'offrir un moment privilégié avec son enfant en lui apprenant à se déplacer en allant à l'école, à traverser la rue, à faire du vélo en lisant la signalisation en place, etc. Ainsi, le parent contribue à développer l'autonomie de son enfant, un garant pour sa sécurité.

L’ensemble des recommandations proposées dans le présent plan entend favoriser, conjointement, une prise de conscience de l’usage généralisé de la voiture et d’initier un changement dans les habitudes de déplacements et la nécessité d’offrir un environnement urbain propice aux modes de circulation douce.

Le défi est grand, et il nécessite du temps et une implication continue de l’ensemble des intervenants du milieu scolaire, du Service de police, des services municipaux, de même que l’équipe Mon école à pied, à vélo. Il n’en demeure pas moins appréciable de relever ce défi s’il permet la consolidation, voire l’augmentation de la pratique du transport actif chez les élèves de l’école de Fontainebleau, en considération de ses besoins spécifiques.

INDEX ANNEXES

ANNEXE 1
Rapport d’expertise de stationnement vélo

ANNEXE 2
Fiche de suivi

ANNEXE 1
Rapport d’expertise de stationnement vélo

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École de Fontainebleau

Adresse de l'école : 10 rue Montauban, Blainville(Québec) J7B 1T4
Nombre d'employés : environ 69
Nombre d'élèves : 567
Date de la visite : 5 octobre 2010

État des lieux

L'école de Fontainebleau est située sur la rue Montauban, au coin de la rue de Fontainebleau, à Blainville. Il y a actuellement 567 élèves, près de 69 employés et moins de 50 visiteurs par jour.

Trois entrées desservent l'école. L'entrée principale est localisée près du stationnement pour les enseignants, elle est principalement utilisée pour les visiteurs. La deuxième entrée, près de la rue de Montauban et la troisième entrée située près du boulevard de Fontainebleau sont utilisées par les élèves sont localisées dans la cour d'école.

Le stationnement automobile qui comporte une trentaine de places est localisé entre le débarcadère pour les parents sur la rue de Montauban et l'entrée principale. L'accès se fait par la rue de Montauban.

Plan d'implantation de l'école de Fontainebleau

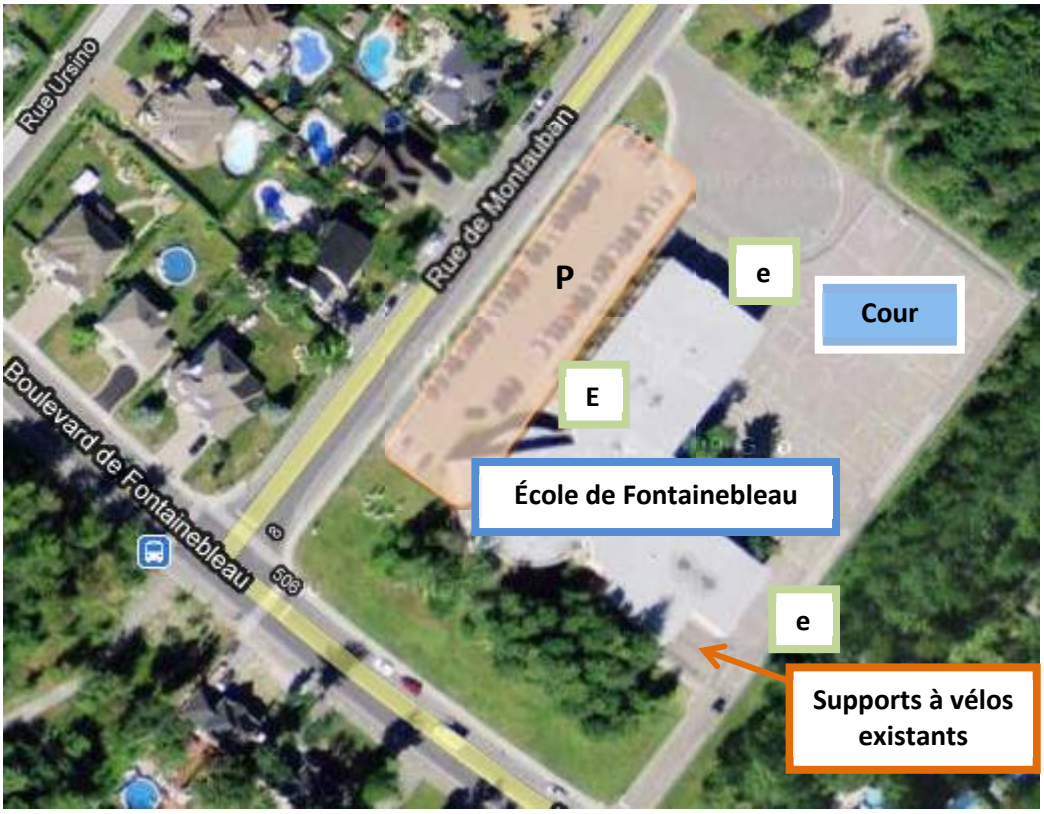

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
P : stationnement du personnel

Stationnement pour vélos existants

L'école de Fontainebleau dispose actuellement de 108 espaces de stationnement pour vélos répartis en un seul endroit.

L'emplacement est localisé entre le boulevard de Fontainebleau et l'entrée des élèves. Cet endroit comporte 9 supports de type râtelier de 11 espaces chacun pour un total de 99 places accessibles. Les supports sont sur une surface asphaltée et dans une zone clôturée.

Selon les observations du personnel, le taux d'occupation est d'environ 50% durant les mois plus froid (septembre à mi-octobre) et dépasse le 100% au début du printemps jusqu'à la fin de l'été (mai à juin). Toujours selon les observations du personnel, lorsque la capacité maximale est atteinte, les vélos sont cadenassés sur les clôtures qui bordent le stationnement de vélos. À ce jour, aucun vélo n'a été vandalisé ou volé.

Recommandations

Nombre de places de stationnements

Le nombre de place disponibles (99) est adéquat au ratio recommandé selon l'usage de cet édifice qui est de 1 place pour 5 à 20 élèves[3] (ce qui équivaut entre 29 et 114 places). Par contre, nous recommandons de rajouter deux supports pour combler les besoins durant les périodes achalandées afin d'éviter que les vélos supplémentaires soient cadenassés sur les clôtures.

Sites recommandés

Proposition 1

Un espace vert est situé à proximité du stationnement de vélos actuel et offre la possibilité d'y installer des supports supplémentaires. Certes ce lieu n'est pas clôturé comme le stationnement à vélos principal mais il est tout de même sécuritaire pour les élèves.

Proposition 2

À l'intérieur de la cour d'école, après avoir traversé le stationnement à vélo, il y a un espace pouvant accueillir les supports supplémentaires. Cet espace ne bloque pas l'accès à la porte d'entrée des élèves et est sécuritaire.

[3] Les stationnements pour vélos, Guide pour le gestionnaire d'édifice : http://www.veloquebec.info/documents/OVB08_stationnement.pdf

Recommandations générales

Dans le cadre du programme Mon école à pieds, à vélo, nous encourageons l'école de Fontainebleau à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports puis, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée de chaque année scolaire.

Nature-Action Québec recommande au gestionnaire de l'édifice de vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements pour vélos, notamment en ce qui concerne les restrictions réglementaires.

Références

VÉLO QUÉBEC Mode d'emploi, stationnements pour vélo :
www.veloquebec.info/documents/OVB08_stationnement.pdf

VÉLO QUÉBEC Les stationnements pour vélos, Guide pour le gestionnaire d'édifice :
www.velo.qc.ca/veloboulot/index.php?page=stationnement&sp=1

VÉLO QUÉBEC Programme Mon école à pied, à vélo ! :
www.velo.qc.ca/monecloe/index.php

Visite effectuée par :
Nature-Action Québec
12 805 du Parc, Mirabel, QC J7J 1P3
(450) 437-7320
www.nature-action.qc.ca

ANNEXE 2
Fiche de suivi

FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT

Diffusion du document

École : _____
Transmis le : __/__/20__ par X au CÉ du__/__/_____
Personne ressource à l'école : _____
Police : _____
Autorités municipales : _____

Suivi des recommandations : rencontres et discussions ou demandes (Mobilisation)

Conseil d'établissement : _____
Avec groupe de parents : _____
Avec le service de police : _____
Avec les autorités municipales : _____

Interventions en aménagement

Installation de supports à vélo
Livrés : combien? Par qui? (Commission scolaire ou autres) _____
_____

Installés : date_____

Aux abords de l'école : _____

Activités réalisées (Sensibilisation) en transport actif :

- avec les élèves_____
- avec les parents_____
- avec les enseignants_____
- avec ressources extérieures (expliquer) _____